



Chantepie
Corps-Nuds
Nouvoitou
Saint Armel
Vern-sur-Seiche

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Suet Musique et Danse

Dossier Inscription Danse 2019/2020

Les dossiers d'inscription seront traités en fonction des places disponibles
Aucune inscription ne sera prise aux forums

CHANTEPIE

Siège administratif
27 avenue André Bonnin
Tel : 02.99.41.46.77

VERN-SUR-SEICHE

Espace culture le Volume
3 rue François Rabelais
Tel : 02.23.27.03.61

Permanences Inscriptions :

Lundi, Mardi, Vendredi 14h30-18h
Mercredi 9h30-11h30/14h-18h

emd.suet@wanadoo.fr <http://cri-suet.fr>  Ecole musique danse Suet

Fermeture des secrétariats le vendredi 12 juillet au soir. Réouverture le lundi 26 août 2019

Pièces à fournir

- La fiche d'inscription dûment datée et signée
- Frais de dossier à régler par espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public (25€/élève)
- Certificat médical à fournir chaque année
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, obligatoire chaque année (facture électricité, eau...)
- Une copie de l'attestation ARS 2018-2019 (Allocation Rentrée Scolaire)
- Une attestation de scolarité pour les étudiants
- Le mandat de prélèvement SEPA et RIB dans le cas d'un 1er prélèvement ou changement de coordonnées bancaires

Extraits du règlement intérieur

3 -4) Inscriptions – Réinscriptions

L'École Intercommunale de Musique et de Danse du Suet accueille en priorité les élèves des communes adhérentes à partir de la moyenne section (maternelle). L'inscription est valable pour toute la durée de l'année scolaire et ne pourra être résiliée, sauf cas de force majeure et avec justificatif et après l'accord du Directeur et du Président. Les droits d'inscription sont dus en totalité, même en cas d'abandon ou d'exclusion en cours d'année, toutefois pour les nouveaux élèves 2 cours d'essai sont consentis. Toute démission doit être signalée par écrit au directeur de l'école.

3 - 14) Lieux des cours

La présence des parents d'élèves n'est admise au sein des classes qu'avec l'accord de l'enseignant. Par le caractère intercommunal de l'établissement et l'imprévisibilité de certaines absences, les parents sont tenus de s'assurer de la présence des enseignants avant de laisser leur enfant seul ; d'autre part, ils sont tenus d'être présents pour récupérer leur enfant à la fin du cours. Il est donc impératif, pour des raisons de sécurité, que les parents aient vérifié la présence de l'enseignant avant de laisser seul l'enfant dans une salle de cours.

Calendrier de l'année 2019-2020

Reprise des cours : à partir du lundi 16 septembre 2019

Toussaint : du samedi 19/10/19 après les cours au lundi 04/11/19
Noël : du samedi 21/12/19 après les cours au lundi 06/01/20
Hiver : du samedi 15/02/20 après les cours au lundi 02/03/20
Printemps : du samedi 11/04/20 après les cours au lundi 27/04/20
Ascension : du mercredi 20/05/20 après les cours au lundi 25/05/20
Fin des cours : vendredi 03/07/20 après les cours

Horaires

8 élèves mini/cours. Sous réserve de modifications

Chantepie	Vern
------------------	-------------

Initiation Danse		
Initiation 1 - CP	Mercredi 11h15-12h15	Vendredi 17h-18h
Initiation 2 - CE1	Jeudi 17h-18h	Lundi 17h-18h
Cycle I		
(cycle d'observation = CO) A partir de 8 ans, CE2		
Parcours Renforcé		
CO1 Classique	Mardi 17h-18h	Jeudi 17h-18h
CO1 Jazz	Mercredi 13h15-14h15	Samedi 11h15-12h15
CO2 Classique	Vendredi 17h-18h	Mercredi 13h45-14h45
CO2 Jazz	Jeudi 18h-19h15	Mardi 17h-18h
CO3 Classique	Mardi 18h-19h15	Mercredi 14h45-16h
CO3 Jazz	Jeudi 18h-19h15	Mardi 18h-19h30
CO4 Classique	Vendredi 18h-19h30	Jeudi 18h-19h30
CO4 Jazz	Mercredi 15h45-17h15	Mardi 18h-19h30
*Atelier Chorégraphique CI (du CO2 au CE1 inclus)	Mercredi 17h15-18h30 Chantepie	
Parcours Traditionnel		
CO1 Classique	Mardi 17h-18h	Jeudi 17h-18h
CO2 Classique	Vendredi 17h-18h	Mercredi 13h45-14h45
CO3 Classique	Mardi 18h-19h15	Mercredi 14h45-16h
CO3 Jazz	Jeudi 18h-19h15	Mardi 18h-19h30
CO4 Classique	Vendredi 18h-19h30	Jeudi 18h-19h30
CO4 Jazz	Mercredi 15h45-17h15	Mardi 18h-19h30
*Atelier Chorégraphique CI (du CO2 au CE1 inclus)	Mercredi 17h15-18h30 Chantepie	
Cycle II (cycle élémentaire = CE)		
CE1 Classique	Vendredi 18h-19h30	Mercredi 16h-17h30
CE1 Jazz	Mercredi 14h15-15h45 Chantepie	
CE2 Classique	Mercredi 17h30-19h Vern	
CE2 Jazz	Mercredi 14h15-15h45	Lundi 18h-19h30
CE3 Classique	Mercredi 17h30-19h Vern	
CE3 Jazz	Mercredi 14h15-15h45	Vendredi 18h-19h30
CE4 Jazz	Jeudi 19h15-20h45	Vendredi 18h-19h30
CE5 Classique	Mardi 19h15-20h45	Mercredi 19h-20h30
CE5 Jazz	Jeudi 19h15-20h45	Lundi 19h30-21h
*Atelier Chorégraphique CII/CIII (à partir du CE2)	Vendredi 19h30-21h Chantepie	
Cycle III		
Sup Classique	Jeudi 19h15-20h45 Vern	
Sup Jazz	Lundi 19h30-21h Vern	
	Mardi 19h30-21h Vern (adultes)	
	Vendredi 19h30-21h Vern	
*Atelier Chorégraphique CII/CIII (à partir du CE2)	Vendredi 19h30-21h Chantepie	

Test nouvelles élèves à partir du CM1

Mercredi 11 septembre 2019

27 avenue André Bonnin à Chantepie

Elèves nés entre 2007 et 2010 : de 14h à 15h

Elèves nés avant 2007 : de 15h à 16h

*Atelier Chorégraphique

L'atelier chorégraphique au Suet est réparti en deux groupes : cycle 1 et cycles 2 et 3.

L'inscription est gratuite.

L'atelier chorégraphique permet aux élèves qui le souhaitent de s'investir plus dans leur pratique artistique au sein du C R I. Il accueille en effet les élèves qui ont la volonté de s'engager dans un travail régulier d'improvisation, d'expérimentation ou de composition chorégraphique débouchant sur des créations individuelles et/ou collectives. Les danseurs mettent leurs idées au service du groupe, les partagent, réfléchissent ensemble à un propos chorégraphique.

Les 2 ateliers chorégraphiques participent au rayonnement du C R I sur le territoire et à la vie culturelle des communes qui les composent.

La demande étant chaque année plus forte, une évaluation globale (motivation, aptitude et capacité à la création artistique) est organisée afin de valider cette inscription.

Les élèves retenus seront amenés à se produire au cours de l'année, il est important par conséquent qu'ils soient assidus et motivés.

Ces évaluations auront lieu à Chantepie :

Le samedi 21 septembre 2019 :

- de 10h à 11h30 pour l'atelier Cycle 1 (du CO2 au CE1 inclus)
- de 11h30 à 13h pour l'atelier Cycles 2 et 3 (à partir du **CE2**)

Il n'y aura pas atelier la première semaine de cours.

Tenues

	Filles	Garçons
Initiation 1 et 2	Collant lycra noir sans pieds	Legging noir/bas de jogging
	Justaucorps à bretelles couleur au choix	Tee-shirt près du corps
Jazz		
Cycle I, II et III	Pantalon de danse noir pas trop large/collant lycra noirs sans pieds/shorty	Pantalon de danse noir
	Tee-shirt ou débardeur près du corps	Tee-shirt uni près du corps
	Pas de chaussons	
Classique	CO1 - CO2	
Cycle I	Justaucorps blanc sans manches et sans jupette Collant classique avec ou sans pieds Demi-pointes roses uniquement	
	CO3 - CO4	
	Justaucorps noir sans manches et sans jupette Collant classique avec ou sans pieds Demi-pointes roses uniquement	
Cycle II	CE1 - CE2	Legging noir près de la jambe Tee-shirt uni blanc ou noir Demi-pointes classiques grises Le port d'un suspensoir de sport est conseillé
	Justaucorps « ALPA » (Attitude Diffusion), couleurs rubis Collant noir sans pieds, et/ ou collant classique Demi-pointes roses uniquement	
	CE3 - 4	
Justaucorps « KARINE » (Vicard) velours rubis, voir avec l'enseignante Collant noir sans pieds, et/ou collant classique Demi-pointes roses uniquement		
Cycle III	CE5 - SUP	
	Justaucorps noir sans manches et sans jupette Collant noir sans pieds, et/ou collant classique Demi-pointes roses uniquement	

Frais de dossier par élève Exonération à partir de la 3 ^{ème} inscription dans la même famille (même adresse de facturation)	25 €	25 €	25 €
MUSIQUE ET DANSE	Enfants Etudiants Syndicat*	Adultes Syndicat*	Hors Syndicat
Eveil pluridisciplinaire - MS	185 €	-	265 €
Eveil pluridisciplinaire - GS	189 €	-	275 €
DANSE	Enfants Etudiants Syndicat*	Adultes Syndicat*	Hors Syndicat
Initiation 1 jusqu'au cycle d'observation 2	189 €	-	283 €
A partir du cycle d'observation 3 inclus	257 €	275 €	337 €
2ème cours	184 €	210 €	255 €
Parcours Renforcé CO1 – CO2	255 €	-	428 €
Parcours Renforcé CO3 – CO4	300 €	-	530 €

Tarifs (Comité Syndical du 16 mai 2019)

Tarif Syndicat : Domiciliés dans les communes de Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint Armel et Vern-sur-Seiche (justificatif)

* L'élève ayant atteint l'âge de 18 ans au 31 décembre de l'année d'inscription sera redevable du tarif adulte ou étudiant sur présentation de sa carte.

Important : Toute résiliation d'inscription doit se faire avant le 1er octobre 2018, par écrit. Après cette date, l'intégralité du montant des frais annuels de scolarité vous sera demandée. En cas d'abandon en cours d'année, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, l'intégralité de l'année reste due. (article 3-4 du règlement intérieur) **Toute démission doit être signalée au Directeur de l'école, par courrier.**

Modalités de paiement : Règlement en 3 fois échelonné sur l'année scolaire, auprès du Trésor Public soit par prélèvement automatique, par chèque, par espèces ou chèques vacances. Les réinscriptions des élèves n'étant pas à jour du paiement de l'année précédente seront refusées.

Aide aux familles : De compétence communale. S'adresser aux services sociaux de votre mairie.

Administration

Président : Laurent LISEMBART (Corps-Nuds)

Vice-Présidents : Alban KERBOEUF (Chantepie) Anne-Gaëlle BALLARD (Nouvoitou) Pierric HOUSSEL (St Armel) Bernard LORÉE (Vern-sur-Seiche)

Directeur : Christian BOTHÉ

Coordinatrice : Maëlle QUÉRÉ

Secrétariat : Sophie SALMON, Stéphanie GAUTHIER